

Interview de Leo Tindemans: le rapport Tindemans (Bruxelles, 24 février 2006)

Source: Interview de Leo Tindemans / LEO TINDEMANS, Étienne Deschamps, prise de vue : François Fabert.- Bruxelles: CVCE [Prod.], 24.02.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:13:33, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_leo_tindemans_le_rapport_tindemans_bruelles_24_fevrier_2006-fr-c6e5abec-34a0-40c6-8cba-46451f498090.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Interview de Leo Tindemans: le rapport Tindemans (Bruxelles, 24 février 2006)

[Étienne Deschamps] Le 29 décembre 1975, vous présentez à vos homologues européens ce rapport et les idées qu'il contient. Vous souvenez-vous de l'accueil que vos homologues européens ont réservé à ce rapport?

[Leo Tindemans] En effet, donc, mes collègues avaient posé deux conditions à la publication de ce rapport. Tout d'abord, donc, que je visite les capitales, que j'aille voir les gouvernements, les Premiers ministres des États membres et, deux, que je ne publie pas mon texte avant la publication d'un texte sur l'Union européenne, demandé à la Commission. Donc, il y avait un texte au Parlement européen, dont le rapporteur était monsieur Alfred Bertrand, donc un Belge, on l'avait demandé à la Commission. Ce texte n'était pas encore publié, on l'a publié par après. Et chose curieuse, permettez-moi de dire ça entre parenthèses, même la Commission n'a jamais défendu son texte. Je me suis souvent posé la question, si la Commission se prononce à un moment donné sur un problème extrêmement important, est-ce que la Commission n'est pas obligée de continuer, de défendre davantage par après le texte sur lequel on a eu tant de discussions et d'échanges de vues. Non, la Commission n'a plus jamais défendu son texte, chose curieuse. Et donc, ce texte-là, plus les visites aux capitales plurielles. Ça m'a donné l'occasion de voir non seulement les hommes politiques, les partis de la majorité, mais également de l'opposition et, par exemple, ça va vous surprendre je suppose, mais plus tard j'ai eu une bonne relation avec le président de la République française, François Mitterrand. Quand on était quelque part, aux sommets européens, il s'en allait, parce qu'avec la cohabitation, une fois le Premier ministre restait en place et puis il partait. Le président de la République revenait pour certaines questions de politique de sa compétence, etc. Eh bien, il m'est arrivé, excusez-moi de vous dire ça, qu'il s'arrête un instant derrière mon dos, derrière la chaise sur laquelle j'étais assis pour me dire: «Écoutez, ça ne va pas» ou «cette discussion commence à m'ennuyer» ou «est-ce que vous n'avez pas d'autres idées, parce que celle-ci n'est pas acceptable» et c'était une autre chose curieuse. Et un jour, on m'a dit et lui-même m'a dit, il le faisait parce que quand il était dans l'opposition, je faisais le tour des capitales et je suis allé le voir. Et donc, il appréciait tellement que je l'avais connu et reconnu dans son rôle de chef de l'opposition, qu'il avait gardé, donc, comment dois-je dire... une bonne étude... c'est ça, une gratitude à mon égard. Donc, vous voyez, les petites choses jouent parfois un grand rôle dans la vie. Et donc, le texte étant terminé, disons-le comme cela, finalement la Commission ayant publié son texte, mes visites étant terminées, je présente mon texte.

C'est la plus grande déception de ma vie. Donc, j'ai toujours les documents. Je fais mon texte et je vais, donc, à la réunion, j'expose mes idées, j'explique lentement, calmement ce que j'avais rencontré et ce que je proposais, je croyais nécessaire et indispensable, en citant certains de mes partenaires qui avaient fait des déclarations importantes. Et une chose curieuse, dans ce texte, je donne une définition d'union politique, ce que c'est, en six points. Eh bien, Giscard d'Estaing, à ce moment-là, prend la parole, me remercie: «Le lion a parlé – Leo –, le lion a parlé, etc., nous l'avons tous écouté, etc., il a fait du bon travail, mais bien sûr, les temps ne sont pas mûrs pour faire de grandes choses, enfin, etc., etc.» Et donc, torpille, sape les positions que je venais de mettre sur papier et que je venais de présenter. Bon, il y avait peu d'opposition, peu de gens qui le suivaient ou qui me défendaient. On écoutait, mais évidemment pour eux aussi c'était une surprise et que sais-je. Ils avaient des textes sans doute d'un collaborateur qui avait rédigé deux pages pour dire certaines choses. Le texte n'était pas toujours compris sur certains points de façon orthodoxe, donc, il me fallait l'expliquer un petit peu, etc. Mais il n'y avait pas, ni de guerre ni de paix, disons, enfin, le climat restait un peu inconnu, disons-le comme cela. Et donc, on me disait: «On va régulièrement parler du texte pour voir si le moment n'est pas venu de réaliser l'une ou l'autre proposition contenue dans le texte. On va voir. Et donc, chaque année, au Parlement européen, un débat sera consacré à l'évolution de l'Union européenne.» Bon, moi j'ai toujours dit: ça devrait être le jour le plus important d'une année parlementaire. Quand les parlementaires seraient appelés à se prononcer sur l'évolution tardive ou bonne ou mauvaise ou que sais-je, eh bien, ce jour-là, qui existe, qu'on doit respecter, n'a jamais donné de bons résultats. Ce débat n'a jamais, jamais rien donné. Il n'était pas caractérisé par l'excellence des interventions, des critiques, des propositions. Non, c'était terne, c'était rien du tout.

Entre nous, si je deviens un peu personnel, j'ai assisté à la présentation d'un livre d'un diplomate français, monsieur Henri Froment-Meurice, ancien ambassadeur. Il était ambassadeur en Allemagne, il a été

ambassadeur à Moscou, ambassadeur de France, vous connaissez le titre – donc, ce n'est pas le premier venu – et qui écrit de temps en temps et il a écrit quelques livres sur l'Europe et qui a publié ses mémoires, sous le titre «Vu du Quai», donc vu du Quai d'Orsay et qui parle donc du plan Tindemans et de l'attitude des autorités françaises à l'époque et qui dit carrément que monsieur Giscard d'Estaing a voulu couler le texte de l'Union européenne. Il avait espéré être rapporteur lui-même sur l'Union européenne, donc c'était un autre, mais même cela, à l'époque, c'est lui qui a sciemment torpillé le texte. Je vous dis cela parce que, quand même, un ambassadeur pensionné maintenant, mais un ambassadeur français de grande réputation... l'Allemagne et l'Union soviétique, dans les postes diplomatiques, ce n'est pas rien. Et donc, le type a publié son livre et justifie ce qu'il dit là-dedans. Et voilà ma très grande déception, moi je croyais que monsieur Giscard était un allié, mais selon les meilleures sources, il s'est opposé, pour des raisons que je ne connais pas, mais que j'ai apprises en lisant le livre. Voilà. Ça n'a pas laissé de blessures, disons, mais quand même une déception que j'ai eu des difficultés à oublier.

Mais ceci dit, on n'a pas, donc, fait des miracles, on n'a pas dit: «On accepte ça et maintenant on va voir ce que...». Non. Mais petit à petit, semaine par semaine, je dirais, mois par mois, année par année, on a réalisé ce qui était suggéré dans le texte. Et ça me donne, évidemment, une grande satisfaction intellectuelle et même dans ma sensibilité politique, enfin, que le travail n'a pas été vain, n'a pas été superflu, au contraire, j'ai pu contribuer en faisant cela, avec mes collègues, qui étaient appelés à approuver. On a donc pu réaliser plusieurs des propositions, à peu près toutes les propositions contenues dans ce texte.

[Étienne Deschamps] Et si vous deviez épingler l'une ou l'autre proposition particulièrement originale et importante pour le déroulement ultérieur de la construction européenne, quelle serait-elle? Dans l'ensemble des propositions du rapport?

[Leo Tindemans] Tout d'abord, la confirmation de l'existence de cette Europe. Donc, elle n'était pas critiquée, on n'a pas dit que ce qu'on a proposé ne correspondait pas à la réalité, etc. Non. Donc, la nécessité de faire cette Europe et de continuer cette Europe. Deux, que l'Europe n'était pas uniquement une construction économique, mais également à vocation politique. Donc, il fallait faire ça. Deux, que l'Europe était appelée à se donner une politique extérieure commune et une politique de sécurité et/ou de défense commune. Ça, en soi, a été approuvé. Et donc, cette page, je dirais, de l'Union européenne, ces six points qui caractérisent l'Union politique ont été approuvés. On ne le dit jamais, mais ce texte a été approuvé, ces pages. Et le reste, on a dit: «On va voir plus tard, enfin, etc.». Donc, l'idée qu'il fallait faire ça, que ça fait partie de tout cela est dite dans ce texte, ce qui est extrêmement important. Et j'ose le dire maintenant et le répéter, quand, à Maastricht, au mois de décembre 1991, on a confirmé: «L'Europe veut se donner maintenant une politique extérieure et de sécurité commune», c'était en quelque sorte la confirmation de ce qui avait été dit dans le texte du rapport Tindemans. Il a fallu vingt-cinq ans, mais on l'a confirmé. Parce que Maastricht était très important, extrêmement important pour deux décisions: un, l'union monétaire, ça a été déclaré et, deux, politique commune extérieure, politique extérieure et de défense. Ça a été dit à Maastricht, confirmé, approuvé, annoncé. Et voilà donc, le texte existe, les idées existent pour faire... comment dois-je dire, cette aile politique, qui donnerait ce caractère politique à la construction européenne. Il fallait maintenant convaincre les hommes politiques en place de le faire. Et c'est important. C'est très important, car on a voulu faire l'union monétaire – décision à Maastricht – et heureusement, je dirais enfin, cela a été réalisé. Nous avons tous maintenant, dans notre porte-monnaie, l'argent européen. Mais donc, quand on dit: la politique européenne est une politique de paix. Plus jamais de guerre entre les États membres, enfin quand on pense à l'Histoire, les luttes éternelles entre la France et l'Allemagne, etc., quand on aura une politique extérieure et de sécurité commune, un conflit militaire est exclu. Ça n'est plus possible.

Donc, pour l'avenir, pour donner... comment dois-je dire... une coloration impressionnante à cette construction européenne, il faut réaliser une politique extérieure et de sécurité commune. De sécurité: les forces armées et que sais-je; politique extérieure: les mêmes positions pour les mêmes questions de la politique extérieure. Et ici, Jacques Delors fait toujours une nuance et je voudrais la répéter ici parce que beaucoup de gens, ceux qui tiennent encore à l'État-nation, mais qui petit à petit quand même acceptent ce qui a été fait pour l'Europe et probablement sont appelés à marquer leur accord à l'avenir sur certaines autres propositions, mais quand on dit «politique extérieure», hésitent, n'aiment pas cela. Et Jacques Delors dit toujours: «attitude commune pour certaines actions de la politique extérieure.» Donc, disons, pour le

Moyen-Orient, nous voulons avoir une politique commune, pour la Corée, nous voulons... C'est autre chose que de dire «la politique extérieure». Ça permet donc aux pays d'avoir encore des amitiés ou des contacts spéciaux, que sais-je, sans abandonner le fond du problème et en disant «action commune de politique extérieure». Donc, je donne cette nuance dans la réalisation de cette idée pour la politique étrangère et de sécurité, c'est important. Pas tout de suite pour nous, ici, mais à l'avenir comme ça on pourrait accepter des idées qui vont dans la bonne direction.